



ASSISES NATIONALES DE
LA MOBILITÉ

Atelier territorial du
VAL-DE-MARNE

MERCREDI 25 OCTOBRE
2017



Laurent PREVOST, Préfet du Val-de-Marne



Paroles d'usagers

VIDEO : assisesIntro-169

ASSISES NATIONALES DE
LA MOBILITÉ



Ordre du jour

- 1) Présentations liminaires
- 2) Temps de travail collectif
- 3) Restitution et échanges



1) Présentations liminaires

Les modalités de concertation

Quelques chiffres clés

Paroles d'expert des mobilités dans le Val-de-Marne

Les modalités de concertation

19
septembre
2017

Lancement des
Assises Nationales
de la mobilité

Octobre-
Novembre
2017

Ateliers territoriaux

Objectif :

Ecouter les attentes de chacun à travers des réunions publiques

Participants :

L'ensemble des citoyens

Ateliers thématiques

Objectif :

Débattre des mesures pour une nouvelle politique des mobilités

Participants :

Les élus, les experts, les ONG, les entreprises, les salariés

Ateliers de l'innovation

Objectif :

Accélérer l'innovation pour la révolution des mobilités

Participants :

Les organismes publics, les collectivités, les entreprises et start-up de la mobilité

Plateforme de consultation publique sur la
mobilité

Décembre
2017

Clôture des Assises –
restitution

Début
2018

Présentation de
la Loi d'orientation des
mobilités

Les chiffres clés

VIDEO : 17160_film_assises_mobilite_- »_1080

ASSISES NATIONALES DE
LA MOBILITÉ

00:00



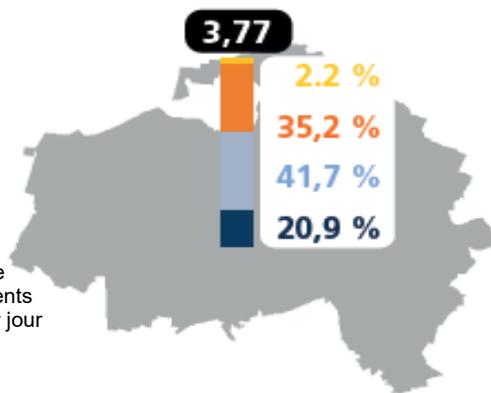
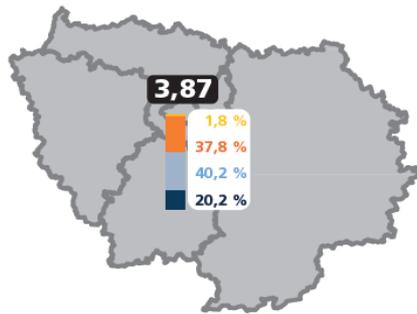
-01:47



Pierre-Julien EYMARD
Directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne
de la direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) d'Île-de-France

Quelles pratiques de mobilité dans le Val-de-Marne ?

En 2010
Des pratiques de déplacements
similaires à celles des
franciliens

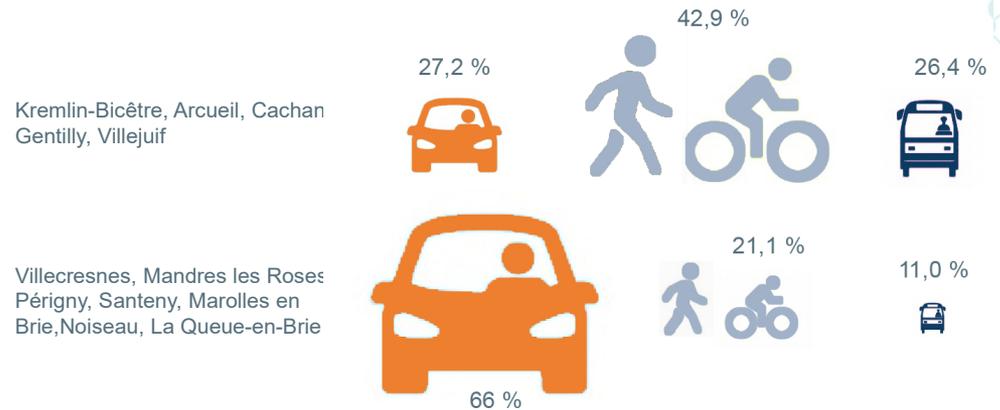


3,77 Nombre de déplacements moyen par jour

- Autres modes
- Voiture
- Modes actifs
- Transports collectifs

ES DE **JITÉ**

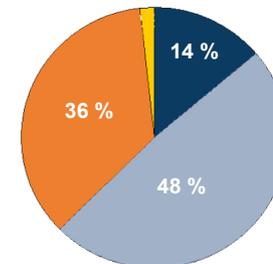
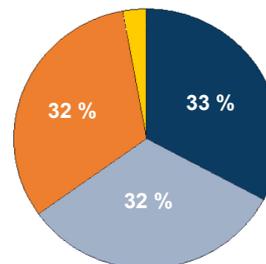
Mais variant significativement :
... au sein du département



et en fonction des motifs de déplacement

40 % des déplacements des val-de-marnais étaient des trajets domicile ↔ travail, domicile ↔ étude

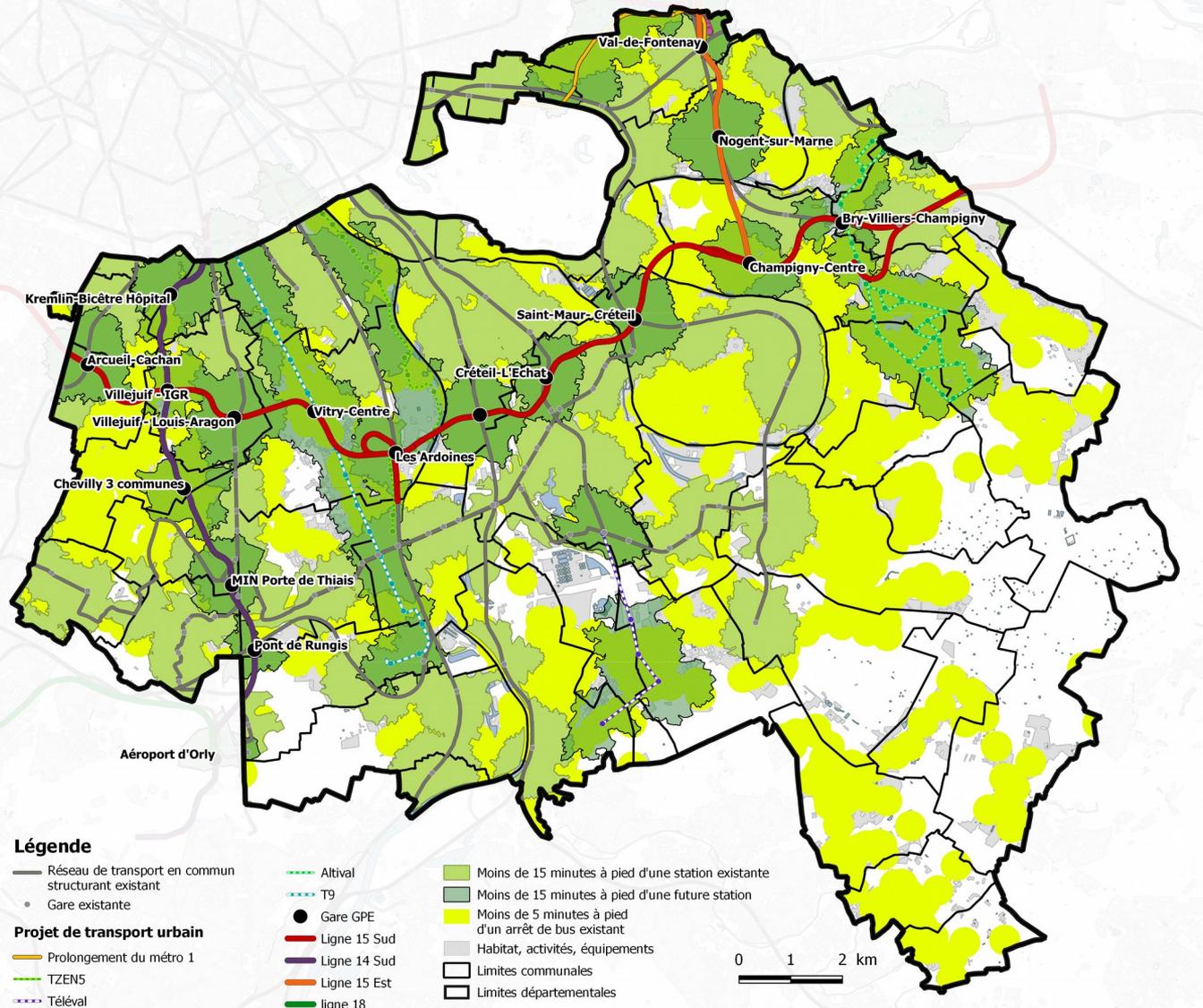
28 % des déplacements des val-de-marnais étaient des trajets domicile ↔ loisir/achat



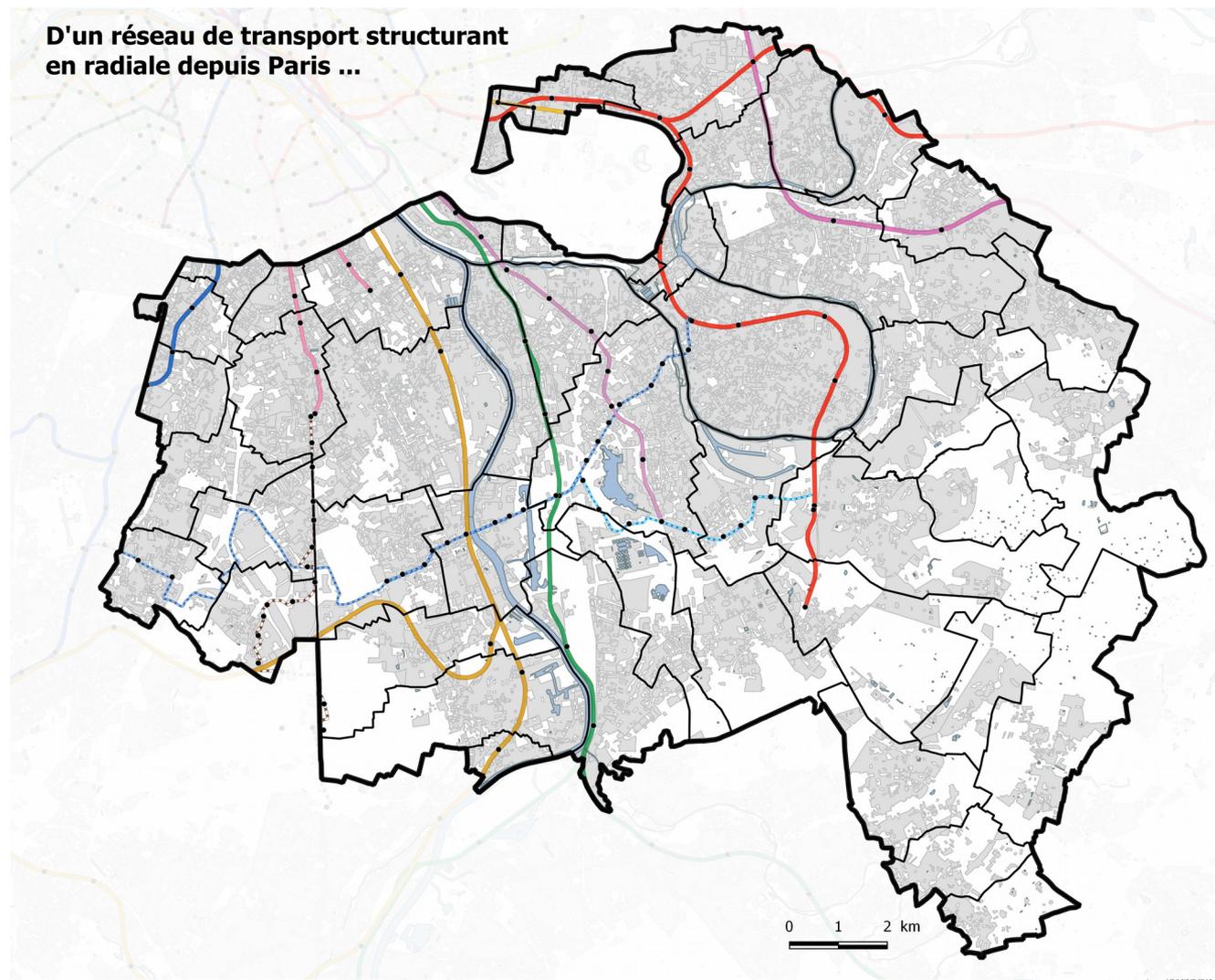
Un territoire amené à connaître un développement exceptionnel de l'offre de transport

Aujourd'hui,
68% des lieux
d'habitation, d'activités et
des équipements sont
situés à moins de 15
minutes à pied d'une
gare RER, d'une station
de métro, de tram, bus
en site propre.

Demain,
88 % des secteurs seront
concernés



Les pôles d'échanges : des lieux de convergence des modes de déplacement à réinventer



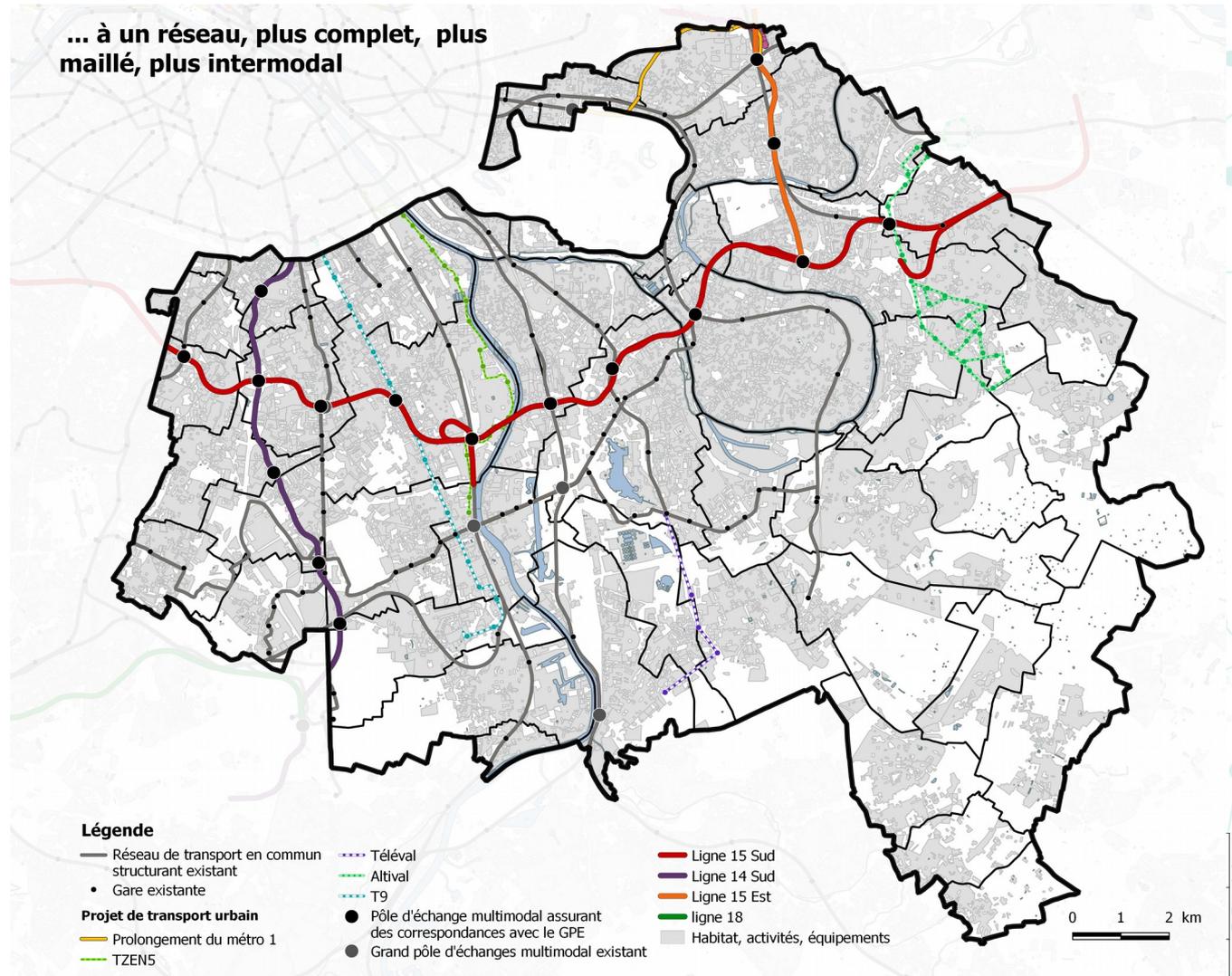
Les pôles d'échanges : des lieux de convergence des modes de déplacement à réinventer

L'émergence de nouveaux pôles d'échanges multimodaux, un rayonnement à décupler :

17 gares du GPE dans le Val-de-Marne,

= 17 pôles d'échanges structurants pour le Val-de-Marne,

Dont 5 nouveaux pôles d'échanges d'envergure métropolitaine



Les pôles d'échanges : des lieux de convergence des modes de déplacement à réinventer

Quelques enjeux pour l'aménagement des pôles d'échanges :

Quelles complémentarités développer entre les modes de déplacements pour décupler le rayonnement des pôles d'échanges ?

Comment ouvrir ces pôles d'échanges sur la ville ?

Comment adapter l'offre de mobilité aux caractéristiques (relief, etc) et aux besoins (desserte bus, parc relais) des territoires et comment permettre son évolutivité ?

Grands pôles de correspondances offrant un maximum de fonction d'intermodalité



Pôles de desserte des secteurs denses pour lesquels l'accès se fait majoritairement à pied, en bus ou à vélo

Pôles d'accès au réseau ferré situés dans des zones moins denses dont l'accès se fait essentiellement par les modes motorisés (voiture, bus).



Accélérer la transition vers une mobilité plus propre et moins énergivore

La majorité des déplacements sont des déplacements de proximité :

- en première couronne, la **portée moyenne des déplacements** est de **3,6 km**
- dans le Val-de-Marne, les trajets en voiture font en moyenne 5,2 km

Quels modes de déplacement sont les plus adaptés et les plus durables sur ces courtes distances ?

Le vélo, une alternative crédible à la voiture pour les déplacements de proximité ?

- en 2010, l'usage du vélo restait limité quel que soit le motif de déplacement
- aujourd'hui, on observe une croissance nette des déplacements en vélo dans le département

Comment accompagner cette dynamique et l'amplifier : les enseignements de la consultation sur le plan vélo régional (oct-nov 2016)

- une attente très forte autour des aspects infrastructures, stationnement et intermodalité

Aménagement de la coulée verte Tégéval à Valenton



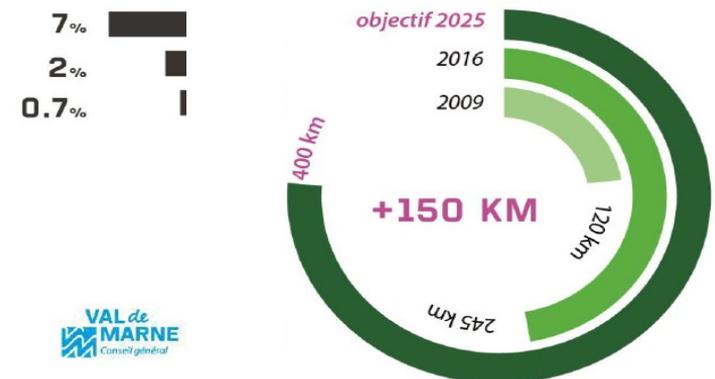
Travail sur le jalonnement des cheminements piétons, Fontenay-sous-Bois



Part modale du vélo



Linéaires cyclables aménagés (Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables)



Accélérer la transition vers une mobilité plus propre et moins énergivore

Quelques pistes de réflexion :

Quels aménagements proposer pour mieux prendre en compte les mobilités actives et anticiper les besoins en lien avec les mobilités innovantes ?

Comment accélérer la transition vers des véhicules plus propres ?

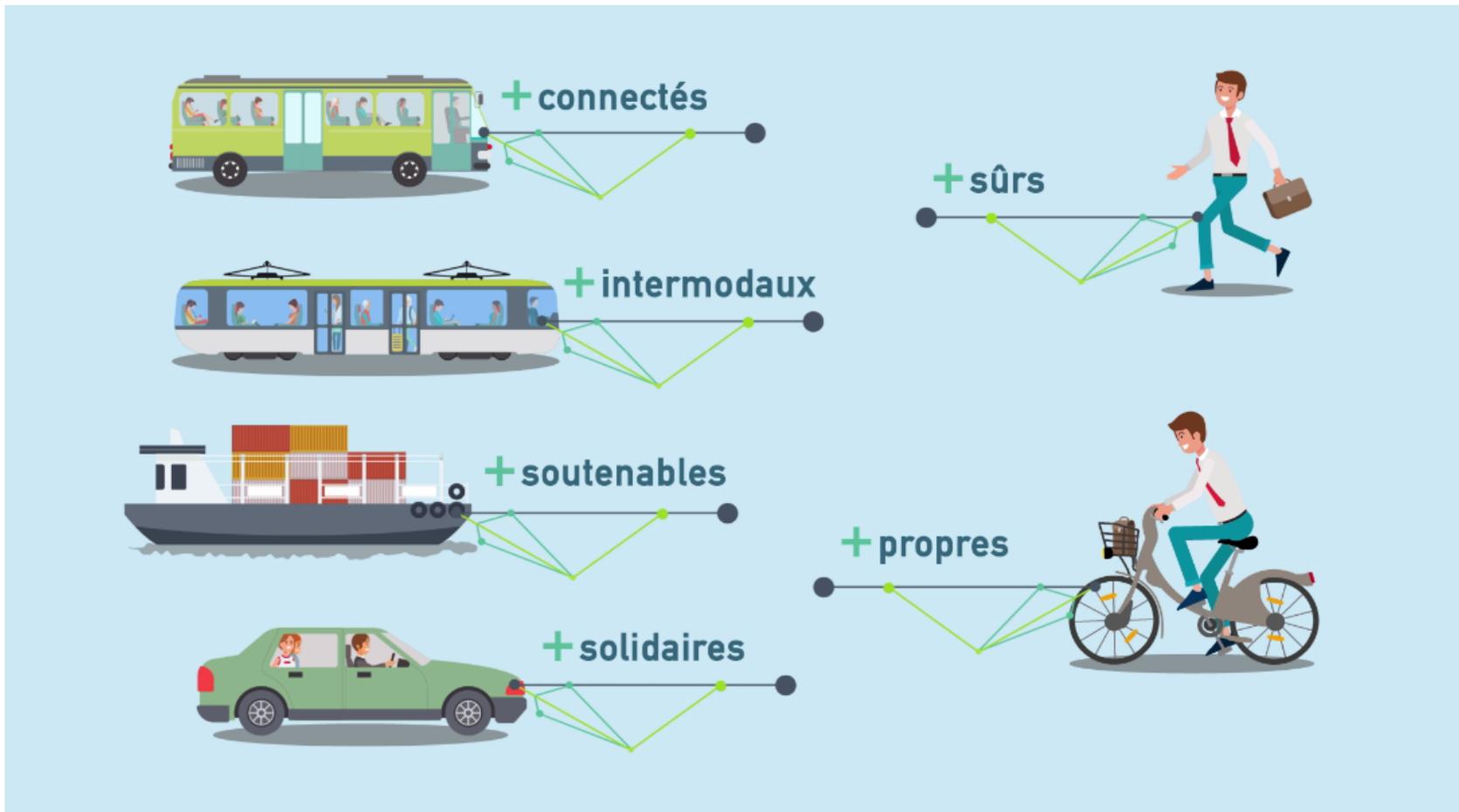
Bornes de recharges sur l'espace public, dans les parkings et les constructions

Bus électriques, GNV

Comment accompagner les évolutions de comportement vers un usage plus raisonné et optimisé de la voiture individuelle ?

Quels leviers pour favoriser le covoiturage ? l'autopartage ? ...

Les 6 thématiques des Assises Nationales



Des mobilités plus propres

Objectif : réduire l'empreinte environnementale de nos déplacements

Les transports génèrent des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions locales. Nous devons accélérer la transition vers une mobilité plus propre et moins énergivore.

Les questions qui se posent :

- Comment accélérer la transition vers des véhicules propres (véhicules électriques par exemple) ?
- Comment l'État ou les collectivités locales peuvent-ils encourager toutes les formes de déplacements doux (vélo, trottinette, marche, ...) ?
- Quelles actions permettraient de faciliter le développement du covoiturage dans les déplacements du quotidien ?
- Qu'avez-vous à proposer sur ce thème ?

Des mobilités plus intermodales

Objectif : mieux articuler toutes les offres de transport

L'automobile est le mode de transport dominant, mais nous devons proposer des alternatives à la possession d'un véhicule. Pour cela, il faut mieux articuler les offres, proposer pour chaque besoin des solutions pertinentes, et les rendre plus accessibles pour faciliter tous les parcours intermodaux.

Les questions qui se posent :

- Quelles mesures pourraient faciliter l'utilisation de plusieurs modes de transports dans un même trajet (la voiture puis le train puis le vélo, par exemple) ?
- Comment encourager les voyageurs à se passer de leur voiture individuelle ?
- Comment améliorer la logistique urbaine sans encombrer l'espace public ?
- Qu'avez-vous à proposer sur ce thème ?



2) Temps de travail collectif

Echanges par tables

La méthode de travail

- 1 Tour de table – prise de connaissance du thème et des questions
- 2 Echanges à la table à partir des questions de la fiche thématique



- 3 Renseignement de la fiche de contribution collective par un porte-parole
- 4 Restitution orale



3) Restitution et échanges

Restitution des tables
Identification des priorités



Conclusion